



Fédération Syndicale Unitaire

## Déclaration liminaire FSU au CTSD du 6 février 2017

Tout d'abord, nous remercions les services pour l'envoi des documents préparatoires.

Ce CTSD, qui a pour objet la préparation de la prochaine rentrée, se tient juste après le CDEN, ce qui nous interroge car, dans ce cadre, ne s'apparente-t-il pas juste à une chambre d'enregistrement ?

Pour la FSU, même si l'on peut acter des avancées dans la dotation (+ 112 postes), et notamment l'extension du dispositif « plus de maîtres que de classes », cela reste insuffisant au regard des besoins sur le terrain. Il y a urgence à investir sérieusement dans l'Ecole.

Notre département, par exemple, a perdu beaucoup de postes il y a quelques années, ne serait-ce qu'en 2011 et 2012 : 304 postes en moins dans le 1<sup>er</sup> degré. Or, ces postes n'ont pas tous été récupérés depuis.

- les RASED ne seront toujours pas rétablis malgré les besoins (- 61 postes rien qu'en 2012),
- il n'y aura aucune création de poste d'enseignant référent à la rentrée prochaine alors que les dossiers pour la scolarisation des enfants en situation de handicap se multiplient,
- les moyens seront insuffisants pour baisser de façon significative des effectifs dans les classes qui resteront surchargés avec une moyenne supérieure à celle des autres pays de l'Union Européenne ,
- les élèves de moins de 3 ans ne sont pas accueillis partout où les parents le demandent,
- les directrices et directeurs d'école croulent sous la charge de travail et les petites écoles sont particulièrement mises à mal (pas d'aide administrative, trop peu de jours de décharge, jours bien souvent annulés d'ailleurs faute de remplaçant ...),
- Avec les épidémies hivernales, la situation du remplacement est très critique cette année sur l'ensemble du département. Et faute de moyen, ces problèmes de remplacement vont perdurer,
- les moyens pour la formation continue resteront insuffisants, malgré la création de postes de BDFC et ne permettront pas la mise en place d'une formation renouvelée, revivifiée dans ses contenus comme dans les formes qu'elle devrait prendre. Bien former leurs enseignants est pourtant la ligne de conduite adoptée par tous les pays qui ont réformé avec succès leur système éducatif.

Concernant la transformation des ZIL en BD dès la rentrée prochaine, vous nous avez assuré que le changement ne serait qu'administratif et qu'il n'y aurait pas de conséquence sur les conditions de travail et les indemnités perçues. Cependant, nous n'avons aucune garantie sur ce qui pourrait se passer à l'avenir. Ce qui reste inquiétant.

Enfin, nous souhaitons vous alerter sur les difficultés rencontrées par rapport aux fermetures et ouvertures conditionnelles. En effet, le fait de ne pouvoir anticiper et de rester dans l'incertitude pendant 7 mois :

- pousse les parents à ne pas inscrire leurs enfants ou à se détourner de l'école publique au bénéfice du privé
- oblige à prévoir 2 répartitions de rentrée et ajoute à la charge de travail des directeurs
- les enseignants concernés préparent eux aussi 2 rentrées pour ne pas se retrouver dans l'urgence
- peut perturber les parents d'élèves et les élèves, notamment lorsque c'est leur première rentrée, quand après 1 ou 2 jours de rentrée, la classe est répartie autrement et les locaux changent.

Ainsi, le SNUipp-FSU 62 souhaiterait que les modifications décidées en septembre soient à la marge et que le plus gros de la carte scolaire soit arrêté en juin.